

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Aidez-nous à former  
**VOS FUTURS  
COLLABORATEURS**

EN NOUS VERSANT LA PART DES  
**13%**  
DE VOTRE MASSE SALARIALE

## À QUOI NOUS SERT-ELLE ?

- À moderniser nos équipements pour la formation des jeunes appelés à devenir vos collaborateurs de demain.
- À adapter nos enseignements aux évolutions des technologies et des contenus de formation.

## COMMENT NOUS LA VERSER ?

La Taxe d'Apprentissage est à verser directement à l'Etablissement à l'ordre de l'OGEC Dom Sortais, en joignant à votre règlement le coupon ci-dessous **avant le 1er juin**. Un reçu libératoire vous sera adressé en retour.

## VOTRE VERSEMENT

À renvoyer à l'attention de Violaine SERISIER :  
administration@ensemble-domsortais.fr • Tél. 02 41 71 35 36  
ENSEMBLE DOM SORTAIS • 3 RUE MONGAZON • CS 56205  
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

Verse la somme de ..... € de taxe d'apprentissage

- Au Lycée des Métiers le Pinier Neuf (N° UAI 0490903R)  
 Au Lycée Général Notre Dame de Bonnes Nouvelles (N° UAI 0490828J)

Par :

Chèque / N° du chèque : .....

À l'ordre de : OGEC Dom Sortais

Virement / Date du virement : .. / .. / .....

IBAN : FR76 1444 5004 0008 0037 2199 483

(Merci d'indiquer «TA + votre SIRET» dans la référence du virement)

## RECU A RENDRE A :

Mme, M : .....

Qualité : .....

Mail : .....

Tél. : .....

SIRET : .....

Représentant l'entreprise (cachet) ou Nom et Adresse :

Merci pour votre investissement dans l'avenir des jeunes !